

Direction des affaires juridiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté du 4 mai 2020 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics

Le ministre de l'économie et des finances,
Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R. 2197-6 à R. 2197-10 ;
Vu la proposition du ministère des armées en date du 28 février 2020,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont désignés pour siéger comme membres du comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics :

M. d'OZOUVILLE (*Damien*), contrôleur général des armées ;
M. VAN ACKERE (*Patrice*), contrôleur général des armées ;
M. BACZKOWSKI (*Frédéric*), contrôleur général des armées ;
M. CHEVILLOT (*Denis*), contrôleur général des armées ;
Mme CASTILLON (*Delphine*), contrôleur général des armées ;
M. COLOMB (*Frédéric*), contrôleur des armées ;
M. RAAS (*Jean-Louis*), contrôleur des armées ;
Mme JOUAN (*Agnès*), contrôleur des armées ;
M. GOUSSEAU (*Olivier*), contrôleur des armées ;
M. PERNAUDET (*Olivier*), contrôleur des armées ;
Mme MAZET (*Stéphanie*), contrôleur des armées ;
M. FOILLARD (*Olivier*), contrôleur des armées ;
Mme AIGLE (*Cindy*), contrôleur des armées ;
M. DOUAY (*Pierre-Antoine*), contrôleur des armées.

Article 2

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'économie et des finances et du ministère de l'action et des comptes publics.

Fait le 4 mai 2020.

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des affaires juridiques,
LAURE BEDIER